

**COMPTE RENDU de la Séance du 29 JANVIER 2018**  
**Procès-verbal des délibérations du COMITE du**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE de la BOUCLE de la MOSELLE**

Le Conseil d'administration du Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Emmanuel PAYEUR, à la mairie de Chaudeney-sur-Moselle, le lundi vingt-neuf janvier deux mille dix-huit à dix-neuf heures.

La convocation a été adressée le 22/01/2018 avec l'ordre du jour suivant :

- Reconstitution des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pour l'année scolaire 2018/2019
- Subvention accordée à l'école primaire du Mont-Hachey pour l'organisation d'une classe découverte au Centre « La Croisée » à REILLON (54) en mai 2018

Etaient présents Messieurs et Mesdames : MM Joëlle DREUX, Elisabeth GILLET, Kristell JUVEN, Serge LEDROIT, Nadine MOREL, Emmanuel PAYEUR, Dominique PERRIN et Frédéric REPERT.

Absent excusé : M. Xavier COLIN.

Mme Elisabeth GILLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**-Reconstitution des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pour l'année scolaire 2018/2019**

Compte tenu des rythmes de travail de l'enfant pour lesquels 5 matinées d'école semblent préférables à 4, Compte tenu de l'enquête qui montre un taux de satisfaction élevé quant aux Nouvelles activités périscolaires, Compte tenu enfin de l'avis très majoritaire du Conseil d'école quant au maintien de la semaine à 4 jours et demi, le Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décide à l'unanimité le maintien des horaires actuels soit une semaine d'école à 4 jours et demi.

**- Subvention accordée à l'école primaire du Mont-Hachey pour l'organisation d'une classe découverte au Centre « La Croisée » à REILLON (54) en mai 2018**

Après avoir présenté le projet de classe découverte qui aura lieu du 22 au 25 mai 2018 au Centre « La Croisée » à REILLON (Meurthe-et-Moselle), le Président fait part d'une demande de subvention de la part de Madame la directrice de l'école primaire du Mont Hachey pour financer une partie du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décide à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle de **3 083.00 € T.T.C.** à l'école primaire du Mont-Hachey en formulant le souhait que pour les prochaines demandes une partie du financement (au moins 15% environ) soit également assurée par des manifestations diverses (kermesses, lotos, fêtes...).

*Le Président certifie avoir affiché le procès-verbal de cette séance à la porte de la mairie le 30/01/2018 et transmis au contrôle de légalité le 02/02/2018.*

Le Président, E. PAYEUR